

Une troisième circonstance, mais procédant d'un ordre de choses différent, fit que le tremblement de terre de 1663, considéré comme un châtement de Dieu, impressionna vivement la population de la colonie.

Nous savons tous que les hommes qui s'occupèrent du peuplement de la Nouvelle-France, aux débuts de l'établissement, prirent un soin particulier de n'y envoyer que les colons les plus recommandables. Durant près de cinquante ans on vit se perpétuer au sein de la colonie naissante l'exemple des plus grandes vertus : cela ressemblait, dit-on, à la primitive Eglise. L'égoïsme, cette plaie de la société moderne, n'avait pas alors desséché les cœurs, éteint l'enthousiasme généreux des âmes ; les actes du plus noble dévouement envers Dieu et envers la patrie étaient des actes de tous les jours, et c'est à bon droit qu'on a appelé cette époque "l'âge héroïque de notre histoire". Avec le temps cependant et l'accroissement de la population qui, en 1663, s'élevait à 2,500 âmes, cet esprit vraiment chrétien s'était relâché au point que plusieurs, oublieux de tout devoir de conscience et malgré les avertissements, les défenses même de l'Eglise, vendaient des boissons enivrantes aux sauvages et devenaient la cause des plus grands désordres. "Il y a en ce pays, écrivait Marie de l'Incarnation, des Français si misérables et si peu touchés de la crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des boissons très violentes, comme des vins et d'eau-de-vie pour tirer d'eux des peaux de castors. Ces boissons perdent tous ces pauvres gens, les hommes, les femmes, les garçons, les filles même, car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire ; ils sont pris tout aussitôt et deviennent comme furieux." Ils courent, ajoute-t-elle, avec des armes, dans les rues de Québec, et de jour et de nuit, sans que personne ne les puisse empêcher. Il s'ensuit des "meurtres" et des "brutalités monstrueuses et inouïes".

"Pour satisfaire cette passion enragée, dit de son côté le P. Lalemant, les sauvages se mettent à nu, et réduisent leurs familles à la mendicité ; ils vont même jusqu'à vendre leurs propres enfants."

Il est évident qu'il fallait prendre les moyens les plus énergiques pour arrêter le progrès du mal. L'autorité ecclésiastique fut obligée de sévir contre les prévaricateurs, et comme plusieurs persistaient dans ce commerce infâme, une peine sévère, enveloppant un grand nombre de personnes, fut prononcée. Le tremblement de terre survenant à la suite de ces circonstances, il est facile de concevoir l'impression profonde qu'il produisit chez tous ceux qui en furent témoins, étant regardé comme un châtement de Dieu.

Les tremblements de terre n'ont sans doute rien de surnaturel ; mais, sans faire intervenir ici l'action directe et miraculeuse de la Providence, on peut toujours dire que Dieu, qui a fait la nature et les lois qui la régissent, est bien le maître de son œuvre, et quand il désire manifester aux hommes sa présence ou quelques-uns de ses attributs, il peut bien en user à l'heure et de la manière qu'il lui plaît.

Aussi, "quand Dieu parle, dit la Relation de 1663, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des tonnerres et des tremblements de terre, qui n'ont pas moins ébranlé les cœurs endurcis que nos plus gros rochers, et ont fait de plus grands remuements dans les consciences que dans nos forêts et nos montagnes."

Ce fut le mardi gras, le 5 février 1663, sur les cinq heures et demie du soir, au moment où l'on se préparait à se livrer aux divertissements du carnaval, que se produisit la première secousse. Le temps était calme et serein. Tout à coup on entendit dans le lointain un grondement sourd comme le roulement d'un grand nombre de voitures fortement